CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E84055** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 28/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2009

Raison sociale : SOCIETE D'EXPLOITATION ANTONIO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/03/2023

Capital : 18 000

RUE DU PAQUIS
70300 SAINTE-MARIE-EN-CHAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL 2009 B 182

Siret : 513 344 648 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4035681

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022416658704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022416658704

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/07/2026

Téléphone : 03 84 94 55 51 **Fax :** 03 84 94 58 31

Portable : 06 61 14 30 16

Responsabilité légale :
LEDUC MIKAËL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : jean.antonio@wanadoo.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 583 576 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	7	20/10/2023
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	7	29/09/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	29/09/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/08/2026 10:25

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E84055** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE **28/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2009
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/03/2023
Capital : 18 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL 2009 B 182

Siret : **513 344 648 00011**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4035681

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022416658704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022416658704

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/07/2026

Raison sociale : **SOCIETE D'EXPLOITATION ANTONIO**

RUE DU PAQUIS
70300 SAINTE-MARIE-EN-CHAUX

Téléphone : 03 84 94 55 51 **Fax :** 03 84 94 58 31
Portable : 06 61 14 30 16

Site Internet :
E-mail : jean.antonio@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
LEDUC MIKAËL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	29/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/08/2026 10:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.